Explosion de la rue de Trévise : “des éléments à charge extrêmement importants contre la Ville de Paris”

17/09/2020 à 8h44



Explosion de la rue de Trévise : “Les juges montrent du doigt qu’il y a des éléments à charge extrêmement importants contre la Ville”, selon l’avocat de familles de victimes

La ville de Paris et le syndic ont été mis en examen respectivement le 8 et le 11 septembre. “C’est un tournant”, se félicite sur franceinfo Maître Olivier Morice, avocat de plusieurs familles de victimes.

Le 12 janvier 2019, une explosion de gaz, rue de Trévise à Paris 9e, a coûté la vie à quatre personnes, blessé 66 autres et laissé quelque 400 sinistrés. La mairie de Paris et le syndic de copropriété de l’immeuble sont mis en examen depuis la semaine dernière, pour “homicides et blessures involontaires” et pour “destruction, dégradation ou détérioration par l’effet d’une explosion ou d’un incendie”. Pour Maître Olivier Morice, avocat de plusieurs familles de victimes, invité de franceinfo, *“les juges montrent du doigt qu’il y a des éléments à charge extrêmement importants contre la Ville de Paris et qu’elle doit assumer pleinement responsabilité.”*

[…]

L’article dans son intégralité sur France Info